

UTILISATION DE L'APPLICATIF DE DEPOT

Site : <https://projets-preventionsante.partenairears.fr>

1^{ère} étape : Compte utilisateur

- **Vous avez déjà un compte utilisateur ?**
 - o Saisir le mail et le mot de passe associé
- **Vous n'avez pas de compte utilisateur ?**
 - o Sélectionner le type de structure à l'aide du menu déroulant
 - o Cliquer sur « Je crée mon compte »
 - o Vérifier l'adresse mail
 - o Renseigner les rubriques : Nom de l'organisme, adresse, code postal, commune
 - o Valider
 - o Vous recevez votre mot de passe par mail (Attention : Penser à vérifier vos spams ou courriers indésirables)
 - o Vous avez désormais un compte utilisateur
- **Revenir à la page d'accueil et entrer dans l'appli via votre adresse mail et votre mot de passe**

2^{ème} étape : Saisie du projet

- **Dans l'onglet « Projet », cliquer sur « Déposer un projet »**
 - o Saisir le nom de votre projet
 - Attention, le nom de votre projet devra impérativement commencer par Fonds Tabac + nom de votre projet
 - Sélectionner « Nouveau projet »
 - Cliquer sur « Créer le projet »
- **Vous devez désormais renseigner les 8 onglets proposés**
 - o Description
 - o Cadrage
 - o Objectifs
 - o Modalités
 - o Ressources
 - o Planification
 - o Budget
 - o Annexes

Avant de quitter un onglet, ne pas oublier de valider vos données. Une fois toutes les rubriques de l'onglet saisies, celui-ci passe au vert.

- **Pour poursuivre la saisie d'un projet, aller dans l'onglet « Projet », cliquer sur le projet concerné et reprendre la saisie**
- **Une fois la saisie terminée, retourner dans l'onglet « Projet » puis cliquer sur « Valider et visualiser mon/mes projets ». L'ARS HDF sera informée du dépôt de votre projet et vous recevrez alors un mail de confirmation.**

Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'appli, une notice est disponible en téléchargement sur la page d'accueil